

Lettres Patentes sur Arrêt, Portant qu'il sera payé dorénavant une rétribution annuelle par chaque Etudiant en Théologie, Médecine & Philosophie en l'Université de Douay, & pour chaque Humaniste, pour la Bibliothèque publique de ladite Ville. - Extrait des registres du Conseil d'Etat du Roi.

ATTENTION: CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA

CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire: 1999.04361.5

Auteur(s): Louis XV

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 3e quart 18e siècle

Date de création: 1769

Description : Feuillet imprimé formant livret. Bandeau ornemental et armorié en tête de la 1ère page. RELIÉ AVEC 9 AUTRES DOCUMENTS OFFICIELS SOUS LA MÊME RELIURE.

Mesures: hauteur: 277 mm; largeur: 219 mm

Notes : Lettres Patentes sur un Arrêt royal "Donné à Marly le dixième jour de Juin l'an de grâce mil sept cent soixante-neuf" et "Extrait des registres du Conseil d'Etat du Roi [] tenu à Versailles, le treize Mai mil sept cent soixante-neuf" "Enregistrés au greffe de la Cour de Parlement des Flandres le 21 Juillet 1769". Le Roi qui avait décidé dans ses Lettres Patentes de 1767 confirmant le Collège d'Anchin de Douai, de faire transférer dans ce Collège les Bibliothèques de chacune des Facultés de l'Université de Douai pour ne constituer qu'une seule bibliothèque publique, constate que le Collège a des difficultés financières à l'approvisionner. Il décide donc d'établir une rétribution annuelle de 25 sols tournois par étudiant pour servir à l'augmentation de cette Bibliothèque.

Mots-clés: Prospectus, règlements, statuts d'établissements Coût de l'enseignement : reçus, quittances, bourses, etc.

Filière: Université Niveau: Supérieur

Nom de la commune : Douai Nom du département : Nord

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 7 Lieux: Nord, Douai

1/1